

Tarification des certifications non obligatoires et inscriptions particulières

Modification du tarif Option express TOEIC – rectification d’une erreur matérielle

Année universitaire 2020-2021

	tarifs 19/20	Proposition 20/21
Certifications		
CLES (étudiants établissement 1 ^{ère} inscription) -> gratuit pour les boursiers	30 €	30 €
CLES (étudiants établissement inscription supplémentaire)	30 €	30 €
CLES (étudiants hors établissement)	60 €	60 €
DEL F A1 et A2, B1 et B2	110 €	110 €
DAL F C1 et C2	145 €	145 €
TOEIC – Organisme ETS Global (attestation individuelle incluse) (prise en charge partielle ou totale possible par la composante)	46 €	46 €
TOEIC – Organisme ETS Global + Individual Performance Feedback (prise en charge partielle ou totale possible par la composante)	46,50 €	46,50€
Option remote proctoring (surveillance à distance)		6 euros par étudiant
MODIFICATION à compter du 01/01/2021 option express		10 euros par étudiant (au lieu de 15 euros)
PIX (ex-C2i)	Gratuit 1 ^{ère} inscription / 30€ suivantes	Gratuit 1 ^{ère} inscription / 30€ suivantes
Inscription CPGE dans le cadre de la convention académique		
Inscription aux portails spécifiques de 1 ^{ère} année des classes préparatoires (La CVEC est due avant l’inscription à l’Université, auprès du CNOUS)	Non boursiers : Taux licence y compris médecine préventive – Boursiers CROUS : médecine préventive	Non boursiers : Droit national licence – Boursiers CROUS : zéro
Inscription en année de licence (L1 si examens ou L2) (La CVEC est due avant l’inscription à l’Université, auprès du CNOUS)	Non boursiers : Taux licence y compris médecine préventive – Boursiers CROUS : médecine préventive	Non boursiers : Droit national licence – Boursiers CROUS : zéro
Césure		

Inscription en césure (après validation de l'année n-1 , l'inscription en césure dans l'année n est faite dans l'année supérieure)	Droit réduit	Droit national réduit (Art. D. 611-19)
--	--------------	--